

Le mot du président



Sans excès mais avec force, je voudrais dénoncer le profond ressenti d'un laxisme bien en place, presque officialisé, qui ralentit l'économie en général et le développement de nos entreprises en particulier.

Il y a des choses qui se font et d'autres qui n'en finissent pas de se faire... sans se faire.

Aujourd'hui tout va très vite. Pourtant le ralentissement de certains projets – en raison d'un laisser aller permanent – ne nous paraît pas être en adéquation avec notre avenir et celui de nos entreprises. Ces dernières ont besoin de décisions rapides pour maintenir un cahier de commandes bien rempli, permettant le maintien – voire le développement – de l'emploi.

Sans vouloir m'immiscer dans le débat politique, surtout en cette période, je tiens toutefois à souligner combien la croissance d'activité est importante pour pouvoir offrir des emplois riches, diversifiés et pérennes.

Certes, cette crise mondiale apporte d'énormes difficultés dans nos investissements, nos carnets de commande, hypothéquant gravement notre avenir. Pourtant, si nous pouvons tout cultiver, il nous est interdit de nous livrer au pessimisme. Ce n'est pas dans le tempérament des chefs d'entreprises. Le temps fera, j'en suis persuadé, qu'une prise de conscience générale nous conduira vers le retour de l'économie réelle dont nous avons tous besoin.

En attendant, notre combat reste le même. L'entreprise doit vivre, faire face à toutes ses difficultés, même si aujourd'hui elles sont plus criantes que jamais.

Mais, revenons au laxisme, à ce laisser-aller permanent, à ces faiblesses chroniques qui minent notre développement économique et, par voie de conséquences, notre système social.

(suite page 2)



Agir dans la crise, c'est avant tout préparer le « coup d'après »

Face à la crise deux solutions s'offrent aux dirigeants d'entreprise : la première consiste à attendre que la crise passe en parant au plus pressé et en espérant que les clients, les fournisseurs et plus généralement l'entreprise elle-même survive ; la seconde au contraire consiste à affronter la crise pour sortir grandi de cette dernière au détriment de ceux qui, faute d'attentisme, en sortiront diminués voire n'en sortiront pas du tout.

Persuadés que la seconde solution est la seule qui permette à l'entreprise d'être prête à profiter au mieux de la future reprise, nous incitons les dirigeants à s'inscrire dans une dynamique moyen terme en prenant le plus tôt possible les décisions nécessaires pour « passer le cap », mais également en initiant déjà ce qui sera nécessaire pour être un acteur gagnant lorsqu'il faudra jouer « le coup d'après ». L'importance des décisions prises en cas de crise, et l'absence de droit à l'erreur impose au dirigeant de travailler sur une vision claire de ce qu'est son entreprise à ce moment charnière. Cette étape indispensable nécessite une approche neutre de l'entreprise que le dirigeant et son équipe de direction ne peuvent mener eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle

elle est très souvent réalisée par des conseils externes. L'aboutissement de cette analyse sera la production d'un plan d'action en deux phases : une court terme, basée sur des gains rapides et peu onéreux regroupant les actions destinées à pérenniser l'entreprise, l'autre, moyen terme, destiné à la préparer à la reprise.

(Lire l'article en pages 4 et 5)

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| De tout un peu... | 2 |
| Toujours les gens du voyage... | |
| Bientôt le « Printemps des entreprises | |
| Un label pour l'ADETO | |
| Actualités... | 4 |
| Comment faire face à la crise | |
| Partenariat... | 6 |
| IRCE : Développer la jeune entreprise | 6 |
| Quoi de neuf chez TPM | |
| Quoi de neuf chez TPM... | 6 |
| La bourse de l'immobilier... | 8 |

Parlons de Camp Laurent. Personne ne s'oppose à la restructuration de ce secteur de notre zone d'activités. Bien au contraire, les projets ne manquent pas. Pourtant, depuis 20 ans, aucun d'entre eux n'a pu être mis en œuvre.

A l'ADETO, nous n'avons pas abandonné le rêve de mettre en place un système de cotisation obligatoire. Cependant, nous nous heurtons à des difficultés de mise en œuvre qui relèvent, entre autres, de complexités juridiques devant lesquelles nous devons nous incliner. Pourtant je persiste à vouloir y parvenir, car un tel système nous permettrait d'être totalement indépendant sans avoir recours au financement public.

Depuis 10 ans nous dénonçons les 35 heures comme une catastrophe économique. Aujourd'hui, malgré quelques dispositions qui ont atténué certains effets néfastes, ce dispositif est toujours à l'ordre du jour. Nous nous sommes pourtant fait entendre pour marquer notre réprobation. Et nous n'étions pas seuls... Mais, là encore, en raison du laxisme dans les décisions à prendre, les entreprises en font encore les frais. Bien sûr, elles résistent oui, mais pendant combien de temps encore ? Oublie-t-on que ce sont elles qui, en France, emploient le plus de monde...

Vous avez récemment été confrontés au problème d'enlèvement des déchets industriels. Alors chers collègues, montrez l'exemple et évitons ensemble une nouvelle forme de laxisme en adhérant à la mutualisation que nous avons mis en place. Faisons de notre zone d'activités un exemple en terme de propreté. Vous êtes déjà beaucoup à nous avoir rejoint mais il faut être encore plus nombreux afin de faire de nouveau baisser les coûts. C'est ensemble que nous ferons de nos entreprises des entreprises prospères et de plus en plus efficaces. La mutualisation des services, dont nous allons débattre lors du « Printemps des Entreprises », constitue un premier pas vers ce renouveau.

Gabriel De Pasquale
Président de l'Adeto

adeto
NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Conception Edition : SIRA - 04 94 74 00 09

Impression : 2300 exemplaires

De tout un peu...

■ Var.up entre en campagne !

Organisé par l'Union Patronale du Var et la CGPME au Palais Neptune de Toulon, Var.up vient d'enregistrer un nouveau succès puisqu'il apparaît que le record d'affluence aurait été largement battu.

Comme les années précédentes, il a été proposé aux chefs d'entreprises de pouvoir, en un seul jour et en un seul lieu, recueillir des informations sur leur quotidien et saisir des opportunités de rencontres professionnelles.

D'autre part, cette année encore, avec la remise des « Var Up d'Or », le salon a récompensé différents chefs d'entreprises varois valorisant ainsi leurs parcours exemplaires et leur remarquable esprit d'entreprendre.

Enfin, le salon Var.up, sur lequel l'ADETO faisait stand commun avec l'AFUZI, c'était aussi une centaine de stands, une quinzaine d'ateliers, des consultations individuelles auprès d'avocats, experts comptables ou notaires.

Le point d'orgue de cette journée fut la conférence de Christophe Barbier, directeur de la rédaction de l'Express, sur le thème « La campagne électorale au scanner, entreprises, monnaie et impôts ». Cette dernière, qui avait attiré de nombreux participants, devait traiter

■ ...et la lumière fût !

Ça y est... Dans notre dernière édition, nous avons signalé, malgré l'implantation de magnifiques lampadaires, l'absence de lumière dans la rue de la Valette, suggérant qu'une âme charitable veuille bien appuyer sur l'interrupteur. C'est chose faite à la plus grande satisfaction des riverains.

■ Une convention pour le PDIE

Comme annoncé précédemment, un Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE), élaboré par l'ADETO, cofinancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Caisse d'Assurances Retraites et de la Santé au Travail (CARSAT), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCI) et l'Agence de l'Eau est en cours d'élaboration. A cette fin, une convention entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et l'ADETO visant à définir le cadre réglementaire du PDIE et les missions respectives des partenaires, va être signée le 16 avril par Jacques Bianchi et Gabriel De Pasquale, respectivement présidents de la CCI du Var et de l'ADETO.

Rappelons qu'un PDIE est un ensemble de mesures visant à inciter les salariés d'une entreprise à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle.

Un diagnostic sera établi au cours du premier semestre 2012 qui sera suivi, à partir de juillet 2012, par la mise en œuvre du PDIE.



de la place de l'entreprise et de l'économie dans la campagne électorale qui bat actuellement son plein. Tout un programme et un sujet brûlant d'actualité...

■ Lotissement Saint Bernard : opération kamikaze !

Vous avancez à la limite de la chaussée. Vous serrez très fort les dents et le volant. Vous fermez les yeux et vous démarrez en criant très fort : « Banzai ! ». A peine caricaturé, c'est pourtant ce que font journallement les usagers du chemin qui conduit au lotissement Saint Bernard dans la bifurcation avec l'avenue Robert Brun, dans la partie Est de Camp Laurent.

De très nombreux accidents se sont déjà produits. Fort heureusement sans grande gravité.

Il est vrai que cette bifurcation, sans aucune visibilité, est difficilement gérable sinon par l'installation d'un stop ou de feux tricolores sur l'avenue Robert Brun, ce qui ne paraît pas très réaliste. Aussi, en attendant la requalification de cette voie, la pose de coussins berlinois permettrait de réduire la vitesse et de limiter les dégâts. Ce serait déjà ça de pris...



■ Gens du voyage : ras le bol !

Ils sont enfin partis... Cela faisait plus de trois mois que des gens du voyage avaient élu domicile sur des terrains privés de la Millonne. Précisons qu'un délai leur avait été accordé durant lequel ces occupants indésirables ont pu effectuer un branchement électrique sur le compteur d'une entreprise voisine et utiliser impunément son alimentation en eau. Signalons aussi que, lorsque le chef d'entreprises est intervenu pour mettre fin à ce piratage, il a été menacé par arme blanche. Un argument qui ne laisse place à aucune discussion lorsque l'on sait que, de nos jours, porter atteinte à la vie est devenue tristement banal. Notre homme pourra toujours se consoler en apprenant que le supplément de sa facture d'eau sera remboursé par la mairie de Six-Fours, autrement dit, par le contribuable. Laxisme, quand tu nous tiens...

■ Mutualisation des déchets, Ça marche !

Depuis le 1^{er} janvier, le mode de collecte des déchets dans notre zone d'activités a été modifié, avec la diminution du service assuré par les communes et la nécessité pour chaque entreprise de faire appel à un prestataire pour garantir la bonne gestion de l'ensemble de ses déchets.

Afin de proposer à ses adhérents une solution alternative, l'ADETO a organisé la gestion mutualisée des déchets sur son secteur. Ce projet ambitieux tend à diminuer le coût de collecte et de traitement tout en se conformant à la loi qui impose aux sociétés de trier et valoriser leurs déchets.

Les premiers résultats sont significatifs du succès de la démarche, puisque sur un mois, uniquement sur la commune de Six-Fours, l'ADETO a été contactée par 70 entreprises, 50 devis ont été réalisés dont une vingtaine ont d'ores et déjà été validés.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche collective qui s'inscrit dans le cadre du développement durable, un des axes essentiels de la politique de développement de l'ADETO.



■ Le « Printemps des Entreprises », c'est le 10 mai prochain !

C'est sur le parking de l'Espace Entreprises que se déroulera le 10 mai prochain l'édition 2012 du « Printemps des entreprises ». Organisé par l'ADETO, cette manifestation constitue tous les ans un moment fort dans l'activité de notre association. Les objectifs sont multiples.

D'abord, il s'agit de créer un moment de convivialité dans un cadre visant à favoriser le développement des entreprises. Ensuite, informer, débattre et ouvrir une réflexion sur un thème concernant la gestion moderne de l'entreprise. Enfin, établir des passerelles entre les entrepreneurs et le milieu éducatif.

Si l'on en juge au nombre de participants qui ne cesse de croître au fil des années, on peut affirmer que ces objectifs ont été atteints.

Comme pour l'édition précédente, dans le cadre du rapprochement avec le milieu de l'enseignement, un concours, baptisé « L'ADETO donne des ailes », sera ouvert aux établissements scolaires possédant une filière technique. Son objectif est de faire travailler des élèves autour d'un projet innovant sur un thème imposé. Cette année, le thème retenu concernera une fois encore l'environnement puisqu'il s'agira de présenter un projet innovant « pour une mer plus propre ». Temps fort de la journée, à l'heure où l'ADETO oriente ses efforts vers la mutualisation des services, une table ronde, « Mutualiser pour

économiser », animée par Bernard Maury, traitera de ce sujet avec les interventions de Michel Blanchard, PDG de Coca Cola et président du GEPS, Emmanuel Moussard, chef d'agence déchets industriels Véolia Propreté, Jean-Pierre Roy, directeur général de Terre de Salernes et François Ollivier, PDG de Leclerc de La Seyne sur Mer.

L'après midi, sera consacrée au « Café de l'emploi » au cours duquel des rencontres entreprises et jeunes seront organisées.

Programme de la journée

- 09h30 « **L'ADETO donne des ailes** »
Présentation du concours « Une mer plus propre », avec les lycées et CFA.
- 11h00 **TABLE RONDE** animée par Bernard Maury
« **Mutualiser pour économiser** »
- 12h00 **Inauguration officielle**
avec remise des prix des concours « une mer plus propre » et « Filme ton job : 1 métier - 1 mn - 1 mobile »
Buffet déjeunatoire
- 14h00 **Le café de l'emploi**

■ Un label qualité « Ecovar » pour l'Adeto



Afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires varois, le Conseil général du Var et la Chambre de commerce et d'industrie ont lancé

officiellement le label qualité Ecovar destiné à distinguer les parcs d'activités économiques satisfaisant à quatre critères dont celui du développement durable.

A l'origine de l'idée, se trouve Var Accueil Investisseur, organisme animé conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie du Var et le Conseil général.

La démarche de labellisation est un processus d'amélioration de la qualité des parcs d'activités visant à accompagner et amener les maîtres d'ouvrage à concevoir et proposer des projets de qualité, comportant la limitation des effets négatifs de ces activités sur l'environnement, l'intégration dans le paysage, l'intégration territoriale, la gestion des entreprises, les équipements ainsi que les services et bien-être des salariés.

Un Comité Technique de Labellisation, composé de la Chambre de Commerce et d'industrie du Var, de la Chambre des Métiers du Var, de la Chambre d'Agriculture, du CAUE, de l'Agence d'urbanisme Départementale et de l'ADEME, réceptionne les dossiers de candidature et accompagne ensuite les postulants retenus

dans leur démarche. Le label est octroyé pour trois ans, symbolisé par un pictogramme en rapport avec les quatre familles de critères, avec des étoiles associées pour indiquer le niveau de qualité et d'excellence en fonction des critères atteints.

C'est devant ce comité que notre association a défendu sa candidature et obtenu un avis favorable sur les services et l'animation. Cet avis devrait être validé rapidement et nous espérons obtenir dans des délais raisonnables un troisième label concernant l'intégration environnementale.

Prochain déjeuner de l'Adeto : le 23 avril au Gril Campanile

Les déjeuners de l'ADETO change de cantine et de jour !

Le prochain de ces déjeuners informels, où chacun paie son écho et qui se déroulent tous les derniers lundis de chaque mois, aura lieu le 23 avril au « Gril Campanile » du lotissement Barbaroux. Ce sera l'occasion pour les convives, de plus en plus nombreux, d'apprécier les traditionnels buffets ouverts – hors d'œuvre et desserts – qui font depuis longtemps la renommée de cet établissement. On y parlera aussi business...

Les inscriptions sont reçues par e-mail ou téléphone au siège de l'ADETO.

Une fois les décisions destinées à sécuriser la pérennité de l'entreprise mises en œuvre, alors le dirigeant pourra aborder des sujets de création de valeur moyen terme en activant des projets plus structurant qui lui permettront d'affirmer son positionnement et d'être prêt au sortir de la crise à profiter pleinement des opportunités qui ne manqueront pas d'apparaître. Les projets engagés pourraient alors être tout à la fois d'ordre organisationnel, informatique ou bien financier.

Repenser la stratégie de l'entreprise en fonction des caractéristiques futures de son marché car bien souvent l'une des conséquences d'une crise est de modifier profondément les paramètres des marchés sur lesquels agissent les entreprises.

Vers un business plan dynamique

Cette réflexion stratégique pourra confirmer ou modifier le modèle économique de l'entreprise mais elle aura surtout le mérite d'identifier les évolutions organisationnelles, Gestion des Ressources Humaines ou Système d'information, qu'il faudrait éventuellement mettre en œuvre à terme et les projets associés.

Poursuivre le travail d'amélioration de la marge et des performances opérationnelles, entamée par le travail sur les processus internes lié à l'optimisation du BFR, en élargissant le spectre aux produits eux-mêmes (analyse de la rentabilité de chaque sous produit, etc...) ainsi qu'aux méthodes de production (outils, organisation du travail, relations avec les principaux fournisseurs,...). L'adaptation et la recherche de moyens de financement nécessaires pour répondre à ces nouveaux besoins, moyen terme avec la mise en place de financements d'exploitation, long terme avec des opérations de levée de fonds. Pour ce faire, l'établissement d'un Business Plan dynamique sera nécessaire pour anticiper les différents scénarii de marché possibles et adapter la structure en conséquence. Comme l'a montré une étude récente, face à des prévisions macroéconomiques à court terme incertaines, 74 % des chefs d'entreprises français ne disposent pas d'outils permettant de piloter leur activité à court terme. ■

PRISE DIRECTE...

René Mouren, directeur régional associé de Grant Thornton Provence Méditerranée

«Il ne sert à rien de bâtir des plans et des procédures élaborés si les personnes en charge de leur exécution n'adhèrent pas au projet d'entreprise»

Grant Thornton est groupe leader d'Audit et de Conseil qui rassemble en France 1 350 collaborateurs dont 112 associés dans 22 bureaux. Il se positionne sur 5 métiers : Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier et Opérationnel, Externalisation et Conseil Juridique et Fiscal. Nous avons interrogé René Mouren, son directeur régional sur les possibilités offertes pour de sortir la crise par le haut.



René Mouren

ADETO NEWS : Comment envisagez-vous la période économique actuelle ?

René Mouren : A l'évidence nous traversons une période complexe, marquée par des crises à répétition, aux caractères successivement économique, financier et monétaire.

Dans ces cycles toujours plus rapprochés, les dirigeants d'entreprise doivent prendre les bonnes décisions dans un environnement marqué par la complexité et l'incertitude le tout dans un fort environnement concurrentiel et des changements technologiques de plus en plus rapides.

A.N. : Comment accompagnez vous concrètement les dirigeants pour leur permettre de faire face à cette situation ?

R.M. : Nous avons la conviction que poser correctement un problème participe de façon majeure à sa résolution. Nous savons par ailleurs qu'un avis extérieur est nécessaire pour appréhender objectivement les caractéristiques d'un problème.

C'est pour cela que nous nous proposons d'assister les dirigeants pour définir de façon claire et globale les enjeux de leur entreprise et les aider à trouver les bonnes réponses.

Grant Thornton a développé le concept de Diagnostic Expert 360TM pour répondre à cet objectif.

Le Diagnostic Expert 360TM a pour ambition de répondre à des préoccupations majeures des dirigeants de PME (Gestion de Trésorerie, Positionnement Stratégique, Croissance, Ressources humaines, etc...)

Notre intervention a pour vocation de donner aux dirigeants une appréciation transversale sur sa société, son positionnement marché et son niveau relatif de performance.

A.N. : Ce que vous venez de présenter paraît assez éloigné de la mission traditionnelle d'un expert comptable.

R.M. : Les traditions doivent être respectées mais ne doivent pas guider notre vision du futur. Nous revendiquons un positionnement résolument différencié par rapport à l'approche traditionnelle. En cela nous avons le sentiment de répondre aux attentes de nos clients qui ont besoin de conseils pour créer de la valeur et n'attachent que peu d'importance aux tâches administratives de production de documents fiscaux ou sociaux.

Cela se traduit dans les profils de nos collaborateurs et associés en charge des lignes de services à destination des PME qui présentent tous, outre une forte spécialisation technique, une expérience de plusieurs années dans le conseil.

A.N. : Que conseillerez-vous aux chefs d'entreprises pour capitaliser sur votre intervention ?

R.M. : Incontestablement de situer la gestion des ressources humaines au cœur de leur dispositif d'application de leur stratégie. Il ne sert à rien de bâtir les plans et les procédures les plus élaborées si les personnes en charge de leur exécution et de leur utilisation n'adhèrent pas au projet d'entreprise et ne comprennent pas le lien entre celui et leur propre travail. Nous intervenons régulièrement sur cet aspect en proposant des actions de formation à destination des équipes, ce qui me paraît être la clef du futur.

Organisée par l'Institut Régional pour la Création et le Développement de l'Entreprise

Une session du parcours d'accompagnement « Développer la jeune entreprise » programmée à Toulon

Créé il y a 22 ans à l'initiative de chefs d'entreprises et de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, L'Institut Régional pour la Création et le Développement de l'Entreprise (IRCE) est aujourd'hui un opérateur technique reconnu dans le paysage économique régional. Ses missions principales visent les porteurs de projet et les chefs d'entreprises dans le but de les conforter dans leur métier de chef d'entreprise.

Accompagnement, formation, écoute, l'IRCE via des techniques alliant collectif et individuel offre une formule de travail originale et pertinente. Afin d'être toujours plus proche du terrain, les différents programmes s'organisent dans toute la région PACA. C'est donc dans le cadre de ses missions que l'IRCE a élaboré un programme pour accompagner les entreprises dans leur démarrage et leurs premières années de développement. Deux modules

complémentaires, «Booster son Chiffre d'Affaires» et «Optimiser son Organisation», seront proposés aux chefs d'entreprises de l'agglomération toulonnaise le 18 avril à Toulon.

Le moment du développement constitue un tournant souvent critique de la vie de l'entreprise. C'est pourquoi, la réussite du projet dépendra en grande partie de sa préparation.

Afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté, l'IRCE,

en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var propose un accompagnement pour aider les chefs d'entreprises dans leur développement.

Faire évoluer son entreprise ne s'improvise pas

Dynamique de groupe et accompagnement personnalisé sont au programme de ce parcours afin de valider une stratégie de développement commercial, d'identifier de futures opportunités

d'affaires et d'optimiser l'organisation de l'entreprise.

Au delà des huit ateliers de travail collectifs, les participants bénéficieront d'un regard extérieur au travers d'audits croisés et d'un suivi personnalisé avec des consultants spécialisés. Face à la difficulté quotidienne de gestion de votre temps, ce programme est une opportunité pour prendre du recul et aborder les questions liées à votre stratégie de développement. ■

QUOI DE NEUF CHEZ



■ Une plaquette dédiée à l'agriculture



La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée vient d'éditer une nouvelle plaquette « Un territoire de saveurs et de couleurs » entièrement consacrée à l'agriculture. À l'intérieur sont répertoriés les différents secteurs présents sur le territoire (maraîchage, viticulture, arboriculture, pisciculture, etc.).

horticulture, culture marine, pêche...) ainsi que les zones de productions de chaque activité. La plaquette aborde des thèmes tels que les formations professionnelles, les structures accompagnatrices, mais aussi la diversité des cultures.

Infos et renseignements :

www.tpm-agglo.fr

Rubrique « entreprendre » / Territoire de saveurs et de couleurs

■ Des aides pour le permis de conduire

Au cours de l'année 2010, un dispositif d'aide au permis a été mis en place par la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée dans le cadre de sa compétence politique de la ville et aide à l'emploi. Cette action s'inscrit dans une démarche d'intégration professionnelle du public visé, pour lequel parfois

l'absence de permis constitue un frein à l'accès ou au maintien à l'emploi et/ou la formation. Deux ans après la mise en place de ce dispositif, 300 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de ce soutien. En 2012, TPM adapte cette aide en remettant un kit mobilité « Bon conducteur » aux bénéficiaires, après obtention du permis de conduire. Ce kit regroupe l'ensemble des éléments nécessaires (gilet, triangle...) et des conseils en éco mobilité, sécurité routière...

Infos et renseignements :

www.tpm-agglo.fr

Rubrique « vivre dans l'agglo » / Aide au permis

■ TPM partenaire du pôle d'échanges multimodal (PEM)

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

est partenaire et financeur d'un nouveau Pôle d'Échanges Multimodal de Toulon. Élaboré par Gares & Connexions, une nouvelle branche de la SNCF, et en accord avec les collectivités partenaires, ce projet vise à améliorer les services de la gare de Toulon en créant plus d'espaces, de services et une meilleure accessibilité. Les travaux ont débuté au mois de novembre dernier et sont prévus de s'achever fin 2013. Ce nouvel espace de vie fonctionnel donnera la priorité aux piétons, tout en facilitant le stationnement des véhicules. De nombreux réaménagements sont prévus ; parmi lesquels l'agrandissement de l'espace « voyageurs » et accueil, la création de dépose-minute et de stationnements pour deux roues et véhicules particuliers. À suivre.

Printemps des entreprises

Jeudi 10 mai 2012

09h30 **L'ADETO DONNE DES AILES**
Présentation du concours « **Une mer plus propre** »
organisé avec les lycées et CFA

11h00 **TABLE RONDE ANIMÉE PAR BERNARD MAURY**

1 + 1 = -1

MUTUALISER POUR ÉCONOMISER

avec :

- Michel Blanchard PDG de Coca Cola et président du GEPS
- Emmanuel Moussard Chef d'agence déchets industriels Véolia Propreté
- Jean-Pierre Roy Directeur général de Terre de Salernes
- François Ollivier PDG du Centre Leclerc de La Seyne sur Mer

Et la participation exceptionnelle de
BERNARD LAPORTE
manager général du RCT



12h00 **INAUGURATION OFFICIELLE**
avec remise des prix des concours « Une mer plus propre »
et « Filme ton job : 1 métier - 1 mn - 1 mobile »
Buffet déjeunatoire

14h00 **LE CAFÉ DE L'EMPLOI**

Lieu de la manifestation :

ROND-POINT DE L'EUROPE

ZI LES PLAYES - SIX FOURS LES PLAGES

Pour tous renseignements : **04 94 63 16 08**

TOSHIBA



VENTES

- 1500 m²

Terrain plat, COS 0.50
Avenue de Berlin - Parc de Signes
135 000 € HT
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- 10 000 m²

Très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, COS 0.50. Coffret ERDF existant, autre viabilité à créer. Parc de Signes
300 000 € HT
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- 94 m²

Dernière opportunité dans immeuble haut de gamme, bureau neuf, cloisonné, climatisé
Avenue de Lisbonne - 83500 La Seyne
280 000 € HT
CORALIA IMMOBILIER 06 59 34 63 31

- 38 m²

Bureau en ZFU, disponible immédiatement.
83500 La Seyne
D'ALTON SCOTT - M. Palenzuela 06 26 38 15 50

- 60 m²

Bureau en ZFU, disponible immédiatement.
83500 La Seyne
D'ALTON SCOTT - M. Palenzuela 06 26 38 15 50

- 2000 m²

Locaux d'activités divisibles à partir de 140 m².
83140 Six Fours
D'ALTON SCOTT - M. Palenzuela 06 26 38 15 50

- 73 - 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m²

Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, parkings privatifs, environnement de qualité, disponibilité Immédiate.
L'Arboretum I & II - 83140 Six Fours
2 200 € HT/m²
DTZ JEAN THOUARD
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- 2000 m²

Projet de local d'activités divisible en deux lots de 1000 m² sur un terrain de 4000 m².
ZI Les Playes - Six Fours
1300 € HT/m²
DTZ JEAN THOUARD
Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- 500 m² + 400 m²

Bâtiment en ZFU, RDC 500 m² dont 100 m² de bureaux + mezzanine 70 m², étage 400 m² de bureaux déjà loués (baux commerciaux), les bureaux climatisés, l'atelier chauffage gaz, alarme, parking, disponible juin 2012.
1 350 000 €
Mme Mira 04 94 10 87 80

- 200 m²

Immeuble indépendant de 160 m² de plain-pied + 40 m² env. de stockage/garage sur parcelle de 950 m² env. ZFU.
83500 La Seyne
460 000 €
GREEN & COMPAGNY - M. Roubaud 06 26 67 09 03

- 3200 m² divisible à partir de 800 m²

Entrepôt, deux quais de déchargement, parkings privatifs, vidéosurveillance, portail électrique, dispo. juin 2012.
Business Park des Playes - 83500 La Seyne
A partir de 80 € /m²/an HT HC
BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 - 06 18 95 45 74

- 12 m²

Bureau équipé et meublé pour 1 à 2 postes de travail, entresol.
ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne
420 € HT Charges comprises
Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

- 15 m²

Bureau équipé et meublé pour 1 à 2 postes de travail, entresol.
ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne
500,27 € HT Charges comprises
Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

- Domiciliation d'entreprises

Centre d'Affaires Monbur'o - 83500 La Seyne
60 € HT / mois ou 150 € HT / Tri
Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

- 250 m²

Local commercial avec parking (à côté boulangerie Borea).
Bd De Lery - 83140 Six Fours
12 € HT/m²/mois
AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

- 160 m²

Bureau neuf 1^{er} étage, très bel emplacement.
Avenue de l'Europe (à côté de Métro) - 83140 Six Fours
15 € HT/m²/mois
AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

- 73 - 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m²

Bureaux neufs climatisés, poss. de petit bâtiment indép., park. privatifs, environnement de qualité, dispo. immédiate.
L'Arboretum I & II - 83140 Six Fours
165 € HT/HC/m²/an
DTZ JEAN THOUARD
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- 85 - 178 - 345 m²

Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, disponibilité immédiate.
TECHNOPOLE VAR MATI - 83190 Ollioules
160 € HT/HC/m²/an
DTZ JEAN THOUARD
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- 200 m²

Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking.
Parc Burotel - 83140 Six Fours
144 € HT/HC/m²/an
DTZ JEAN THOUARD
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- 1500 m² divisibles

Bureaux neufs, climatisés, parkings. Disponibilité : 2013.
Av. John Kennedy - 83500 La Seyne
168 € HT/HC/m²/an
DTZ JEAN THOUARD
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- 883 m²

Local d'activité en R+1 dont 156 m² de bureaux cloisonnés et climatisés sur 2880 m² de terrain.
ZI Camp Laurent - 83500 La Seyne
72 000 € HD
DTZ JEAN THOUARD
Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- 411 m²

Local d'activité en bon état avec sanitaires et vestiaires, 2 accès PL de plain-pied, terrain privatif, disponibilité 01/05/12.
ZI Camp Laurent - 83500 La Seyne
34 500 € HD
DTZ JEAN THOUARD
Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- 472 m²

Local d'activité composé de 156 m² de bureaux et 316 m² d'ateliers/entrepôts, 1 accès PL d plain-pied, 1 accès à quai. Disponibilité 01/05/12.
83500 La Seyne
45 000 € HD
DTZ JEAN THOUARD
Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- 345 m²

Local 2^e étage, TBE sur axe passant avec ascenseur, parking commun.
Quartier Léry
9 € le m², Charges en sus
Hon. Agence 10% L. Annuel + 150 € F.D
Agence Papazian 04 94 10 58 19

- 25 m²

Bureaux 1^{er} étage TBE climatisation réversible parking aisé.
Rue d'Helsinki
600 €, Charges en sus
Hon. Agence 10% L. Annuel + 150 € F.D
AGENCE PAPAIZIAN 04 94 10 58 19

- De 35 m² à 150 m²

Bureaux zone franche immeuble APOTHKA divisibles et modulables dans immeuble de standing, parking privé.
20 € le m² HT, Charges en sus
Hon. Agence 10% L. Annuel + 150 € F.D
AGENCE PAPAIZIAN 04 94 10 58 19

- 25 m²

Bureau au 1^{er} étage dans immeuble de standing, park. privé.
Rue du Luxembourg
400 € HT, Charges en sus
Hon. Agence 10% L. Annuel + 150 € F.D
AGENCE PAPAIZIAN 04 94 10 58 19

- 115 m²

Bureaux 1^{er} étage climatisé en ZFU, standing récent, balcon fumeurs, parking, salon d'accueil collectif, site sécurisé.
Bâtiment Apothika - 83500 La Seyne
16 € HT/HC/m²
M. Borel 06 85 10 34 09 - 04 94 29 05 02

- 100 m²

Bureau plein sud, open space
Avenue de Copenhague - Parc de Signes
700 € HT
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- 150 m²

Bureau. Entrepôts neufs.
Avenue de Berlin - Parc de Signes
1200 € HT en RDC
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- 400 m²

Entrepôt.
Allée des Jacarandas - Parc de Signes
2600 € HT
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- 3500 m²

Terrain.
Parc de Signes
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- 500 m²

Bureaux neufs divisibles et disponibles fin 2012. Ensemble de 8 immeubles de qualité.
Campus Millonne - 83140 Six Fours
170 € HT/m²/an
GREEN & COMPANY - M. Roubaud 06 26 67 06 03

- 190 m²

Entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, portes sectionnelle 4 m x 4 m, parking, portail électrique.
Rue d'Ollioules - La Millonne - 83140 Six Fours
10 € HT/m²/mois Charges en sus
M. Reboux 06 48 12 32 72

- 41 - 47 et 72 m²

Bureaux disponibles à partir de mai, 1^{er} étage, dans bâtiment neuf en zone d'entreprise. Parking, alarme et télésurveillance, portail automatique, clim., pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie 3 mois de loyer.
17 € HT/m² Charges comprises (reste en sus participation taxe foncière + consommation électricité)
Mme Mira 04 94 10 87 80

- 32 m²

Bureaux disponibles à partir de mai, 1^{er} étage, en ZFU, parking, alarme, clim. réversible, sanitaires communs. Pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie 3 mois de loyer.
650 € Charges comprises (reste en sus participation taxe foncière + consommation électricité)
Mme Mira 04 94 10 87 80

LOCATIONS

- 60 m²

Bureau, tout équipé, zone franche urbain.
Av. de Rome - Espace Santé III - 83500 La Seyne
24 € TTC/m² + charges
Mme Gharby 09 71 52 02 44

- De 135 m², 150 m² et jusqu'à 300 m²

Bureaux, climatisation, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts.
Business Park des Playes - 83500 La Seyne
A partir de 160 € /m²/an HT HC
BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 - 06 18 95 45 74